



République Française

★ ★ ★

ASSEMBLEE

★ ★ ★

SECRETARIAT GENERAL

★ ★ ★

N°47-2009/APS

Du 6 août 2009

AMPLIATIONS

HC	1
Com Del	1
Gouvernement	1
Congrès	1
APS	40
SGPS	2
Trésorier	1
Directions	12
JONC	1

DELIBERATION

**portant désignation des représentants de la province Sud
dans les organismes extérieurs**

L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs.

A ADOPTE EN SA SEANCE PUBLIQUE DU 6 AOÛT 2009, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1^{er} - La représentation de la province au sein des organismes et comités énumérés ci-après est modifiée comme suit :

SECTEUR DES FINANCES ET DU PATRIMOINE

Au comité consultatif du crédit :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES en tant que suppléante.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au conseil d'administration de la société de financement et de développement de la province Sud (PROMOSUD) :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

Au conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte de Mwe Ara :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

Au conseil d'administration de la société d'économie mixte de Tina :

Désignation de **Messieurs Gil BRIAL, Frédéric DE GRESLAN et Pierre FROGIER.**

Au conseil consultatif du tourisme :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

À l'assemblée générale de l'office pour l'amélioration des logements (OPAL) :

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Isabelle OHLEN.

A la commission d'appels d'offres des marchés provinciaux :

Madame Pascale DONIGUIAN-PANCHOU remplace Madame Isabelle OHLEN en tant que titulaire.

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Pascale DONIGUIAN-PANCHOU en tant que suppléant.

A la commission provinciale d'urbanisme commercial :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES en tant que titulaire.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Au conseil d'administration et au comité de province de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

A l'assemblée générale et à la commission électorale chargée de la révision des listes électorales de la chambre d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

Au conseil d'administration de l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

Au conseil d'administration de l'office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF) :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES en tant que titulaire.

SECTEUR DU PERSONNEL ET DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

Au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Païta (CLSPD) :

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Isabelle OHLEN.

SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au conseil d'administration de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC) :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CULTURE

A la caisse des écoles de Nouméa :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du collège de Magenta :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du collège de Normandie :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du collège de Dumbéa-Katiramona :

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Pascale DONIGUIAN-PANCHOU.

Au conseil d'administration du lycée la Pérouse :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du LEP commercial et hôtelier :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

A la commission des bourses avec affectation spéciale :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil consultatif de la recherche :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie (CDP) :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Léonard SAM.

Au conseil d'administration du conservatoire de musique de la Nouvelle-Calédonie :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

Au conseil d'administration de la fédération des œuvres laïques (FOL) :

Madame Monique MILLET remplace Monsieur Frédéric DE GRESLAN.

Au conseil d'administration du Musée d'histoire maritime :

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Pascale DONIGUIAN-PANCHOU.

<p style="text-align: center;">SECTEUR DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS</p>

A la commission des lots industriels :

Madame Nicole ANDREA-SONG remplace Madame Sonia BACKES.

A la Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) :

Monsieur Gil BRIAL remplace Madame Simone MIGNARD.

A la commission territoriale des transports routiers de personnes :

Monsieur Alésio SALIGA remplace Madame Pascale DONIGUIAN-PANCHOU.

ARTICLE 2 - La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le Président

Pierre FROGIER